

**Compte-Rendu de la réunion « Salle associative »  
du Vendredi 17 janvier 2020 à 20 H 30**

Après avoir remercié les personnes présentes, Ph Brunet ouvre la séance et demande à chacun de présenter ses idées, propositions ou attentes vis-à-vis de cette salle. La discussion se poursuit sur les contraintes, limites et besoins de chaque activité, ainsi que l'organisation envisagée. De ces échanges, il est établi la synthèse suivante :

**1 – Usages et activités identifiées :**

<i>Activité – description - enjeux</i>	<i>public</i>	<i>Animation possible</i>	<i>Matériel</i>	<i>Observations complémentaires</i>
<p align="center"><b>« Ateliers mémoire »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer pour stimuler la mémoire et l'activité du cerveau ;</li> <li>- Prolonger l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées en rompant leur isolement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes âgées</li> <li>- Tout public</li> </ul>	Brigitte Brunet pratique dans son cadre professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tables –chaises</li> <li>- tableau blanc</li> <li>- jeux (rébus, différences, jeux de cartes, etc)</li> </ul>	Ces 3 activités comportent des points communs et des sessions communes permettraient de créer une émulation et des interactions Trans générationnelles.
<p align="center"><b>« Ateliers Contes »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la tradition orale, le partage et la pratique de la langue Française parlée, la maîtrise des postures et de l'expression en public ;</li> <li>- Préserver et prolonger la mémoire collective.</li> </ul>	Tout Public	Philippe Kipp a une expérience auprès d'adultes et de de collégiens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- espace de narration</li> <li>- livres de contes</li> </ul>	
<p align="center"><b>« Ateliers Lecture-Littérature »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture partagée pour découvrir ;</li> <li>- Visites auteurs pour impliquer et comprendre ;</li> <li>- Vivre une autre forme de convivialité.</li> </ul>	Tous Publics	Marie-Thérèse Streiff a été bibliothécaire et animé des ateliers de lectures partagées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tables – chaises</li> <li>- fauteuils, sièges confortables...</li> <li>- livres</li> </ul>	
<p align="center"><b>« Ateliers Informatique »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte et démythification de l'ordinateur ;</li> <li>- Maîtrise des outils de communication (Internet, skype, réseaux sociaux) ;</li> <li>- Pratique des extranets (formalités administratives et commerce en ligne) ;</li> <li>- Initiation aux outils bureautiques (rédiger un courrier, faire des tableaux simples)...</li> </ul>	Tous Publics, à adapter selon niveau et contenu des ateliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Françoise Mouteaux (découverte, bases)</li> <li>- Jeannick Ehrenmann (bureautique, Internet)</li> <li>- Dominique Streiff (bureautique, Internet)</li> <li>- Philippe Kipp (PAO) Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tables-chaises</li> <li>- <b>Ordinateurs !!!</b></li> <li>- Imprimante(s) avec <b>consommables !!!</b></li> <li>- Meuble de mise en sécurité.</li> </ul>	L'investissement est significatif et, au-delà, nécessite un suivi dans le temps (renouvellement des licences logicielles, achat de consommables, renouvellement de matériel...)..
<p align="center"><b>« Gymnastique fractionnée »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pratiquer une activité physique en salle ;</li> <li>- entretenir sa forme et ses formes ;</li> </ul>	Tous publics	Irena Ball pratique ces ateliers sur le canton et se propose pour animer.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tapis de sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attention au risque d'accident ;</li> <li>- compatibilité</li> </ul>

<p><b>« Atelier Anglais-Français »</b>                  - Améliorer la pratique du Français pour des résidents Britanniques, partager et échanger ;                  - Faire pratiquer l'Anglais à des Français...</p>	<p>- Britanniques ou autres étrangers ;                  - Français voulant voyager ou échanger avec leurs voisins...</p>	<p>Trouver des personnes ayant une expérience de l'enseignement ou de ce type d'atelier</p>	<p>- livres</p>	
<p><b>« Jeux de société »</b>                  - Jeux de cartes (tarot, belote, bridge, etc.)                  - Jeux de damier (échecs, dames, etc.)                  - jeux de dés (421, yam's, etc)                  - jeux autres permettant de commencer et terminer une partie dans un temps imparti...</p>	<p>Tous publics</p>	<p>Pas d'animateur identifié à ce jour...</p>	<p>- jeux....</p>	<p>- Prévoir un espace de rangement dédié.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Autres activités évoquées ou envisageables :</u></b></p> <p>- Broderie, couture, tricot, crochet, macramé,                  - Jeux divers (fléchettes, ...)</p>				

## **2 – Autres usages de la salle, limites, contraintes et exclusions :**

- La salle pourrait être utilisée pour des réunions associatives (voire privées, à définir...) ou des séances de travail de l'équipe municipale ;
- Par contre, les activités bruyantes ou mouvementées (ping-pong, baby-foot) ou salissantes (cuisine, peinture, poterie, etc.) seront exclues. Il est rappelé que la salle des fêtes reste disponible et, surtout, l'ancienne cantine dispose d'un vrai espace cuisine (évier, feux, four, frigo, plan de travail en inox) et peut accueillir 25 personnes assises environ.

## **2 – Organisation, support des activités et du fonctionnement de la salle :**

- Il est demandé qu'une association spécifique gère le fonctionnement quotidien de la salle et des activités :
  - planning des activités et coordination de l'occupation planifiée de la salle ;
  - gestion des participants (adhérents à l'association) ;
  - collecte de fonds (adhésions, activités payantes, subventions, etc.) pour acheter du petit matériel et des consommables ;
  - désignation de responsables opérationnels pour chaque activité (ouverture, animation, respect des horaires, rangement, ménage, fermeture) ;
- La salle serait mise à disposition gracieuse de l'association.
- Il est envisagé de pouvoir y préparer thé ou café... En aucun cas des boissons alcoolisées.
- La Mairie restera libre d'occuper la salle selon ses besoins et sous réserve qu'une activité ne soit pas planifiée par l'association → une convention de mise à disposition sera rédigée.
- Les éventuelles utilisations privées, réservées exclusivement aux habitants, seront payantes (comme pour la salle des fêtes) ;
- Un Règlement Intérieur a été préparé. Il conviendra de l'actualiser et de l'enrichir selon l'évolution (activités, contraintes, organisation, utilisateurs).
- Le pilotage restera sous la responsabilité de la Mairie qui pourra contrôler le bon fonctionnement, jusqu'à suspendre les activités en cas de dérive.

### **3 – Suite de la mise en place :**

- Structure porteuse :
  - vérifier auprès de la Préfecture si l'association « Pillac Loisirs » est encore enregistrée ==> Mairie !
  - selon réponse : réactiver ou recréer une association (Nom, statuts, bureau avec Président...).
- Matériels et équipements :
  - La plupart des activités peuvent démarrer sans matériel spécifique (tables et chaises de la salle des fêtes) ;
  - Un achat de matériel de type canapés, fauteuils ou chauffeuses est envisageable ;
  - L'achat de matériel informatique est conséquent et une recherche de financement est souhaitable...
- Recherche de financement :
  - Le dispositif « Budget Participatif » lancé par le département est une opportunité...
  - Il est convenu de présenter plusieurs projets autour de l'association :
    - Un projet autour d'un concept de jardin partagé (Cédric Roy, avec son travail de maraichage) ;
    - Un projet d'atelier informatique
    - Autre.... A définir !

### **4 – Prochaine réunion :**

#### **Vendredi 7 février 2020 à 20 h 30**

dans la salle avec l'ordre du jour suivant :

- Réactivation de Pillac Loisirs avec la nomination d'un Bureau Dirigeant en charge :
  - du pilotage de l'association ;
  - des formalités ;
  - de la formalisation des projets pour chercher un financement via le Budget Participatif
- Fixation de cotisations d'adhésion et demande de subvention auprès de la Mairie de Pillac ;
- Nomination de Coordonnateurs d'activités ;
- Calendrier des premières activités ;
- Equipement de la salle : jeux, tables, accessoires pour prendre le thé, décoration, etc.
- Questions corollaires à la mise en place et au démarrage des activités...

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 23 h 45.

Fin de CR.